

Le Renouvellement de la Délégation de Service Public du service assainissement

Le 1^{er} Février 2017, le contrat de Délégation de Service Public(DSP) assainissement a été renouvelé pour une durée de 12 ans.

Les services publics de l'eau et de l'assainissement de la commune de Férolles-Attilly ont pour mission d'acheminer l'eau potable jusqu'au robinet du consommateur puis de collecter et de traiter les eaux usées et les eaux pluviales avant leur retour au milieu naturel. S'ajoute en plus la gestion de tous les ouvrages nécessaires à l'exécution des services.

Les entreprises délégataires

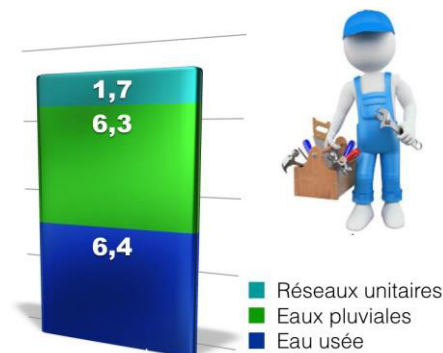
	Eaux usées Eaux pluviales		Eau potable
	Ancien délégataire	Nouveau délégataire	Délégataire actuel
Le Bourg	La Lyonnaise des eaux	La Lyonnaise des eaux	La Lyonnaise des eaux
Les Clos	Veolia	La Lyonnaise des eaux	Veolia

D'après le tableau ci-dessus le délégataire des eaux usées et pluviales pour le Clos Prieur et le Clos de la Vigne est passé de Véolia à la Lyonnaise des eaux. Pour le bourg, le délégataire reste donc la Lyonnaise des eaux.

La redevance d'assainissement est payée par l'utilisateur via sa facture d'eau potable, en proportion de sa consommation.

Le délégataire d'eau potable se charge ensuite de reverser la redevance à la Lyonnaise des eaux qui en assure l'assainissement.

Types de canalisation (en km)

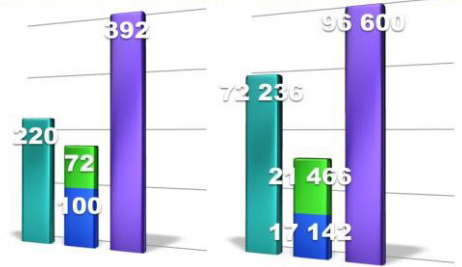


100 % des regards du Clos Prieur et du Clos de la vigne seront visités cette année de manière à bien intégrer cette partie du patrimoine de la collectivité.

*ml : mètre linéaire

**ITV : Inspection télévisée des réseaux d'assainissement

Abonnés assainissement en 2014 Nb de m3 facturés en 2014



■ Estimation de la Lyonnaise des eaux pour 2017
■ Le Bourg
■ Clos de la Vigne
■ Clos Prieur

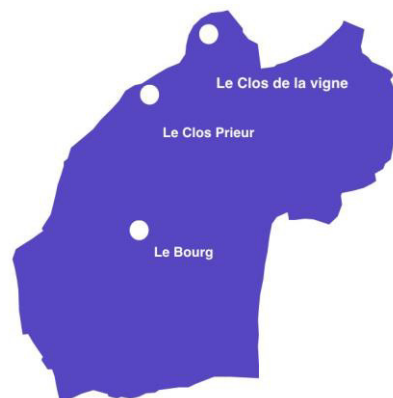
Les points forts de la nouvelle DSP

Un contrôle de conformité d'assainissement gratuit en cas de vente pour les déménagements et constructions nouvelles.
Prix pour un m ³ consommé à 2,12 € avec une baisse de 17% .
la rémunération des eaux pluviales réduit de 11 227 € à 7 238 € soit une baisse de 35%.
Prestations effectuées chaque année :
<ul style="list-style-type: none"> ● Visite de 33 % des regards. ● Curage de 100 % des bouches, grilles et avaloirs. ● Curage de 700 ml* de réseau gravitaire d'eaux usées. ● Curage de 200 ml de réseau gravitaire d'eaux pluviales. ● Inspection ITV** de 350 ml de réseau gravitaire d'eaux usées. ● Visite trimestrielle.
Site internet : Toutsurmoneau.fr
Numéro d'urgence 7j/7j : 0 977 401 143
Numéro d'information : 0 977 408 408



Source : toutsurmoneau.fr

Vous pouvez désormais vous connecter sur le site " **tout sur mon eau**", qui vous permet de visualiser les interventions en cours de réalisation dans votre commune et d'avoir un accès sur vos consommations et vos factures antérieures.



Pour information, le budget pour une consommation annuelle de 120 m³ est de 608,38€. Cela correspond à la consommation moyenne d'une famille de 4 personnes.